



Hypothèque et caution hypothécaire

Par **Rabaux marion**, le **20/01/2018** à **19:01**

Bonjour, cas pratique dans le cadre de mes cours: un couple achete un appartement en indivision 50 50. Madame possède les fonds concernant sa part. Monsieur recourt à un emprunt bancaire.

La banque demande une hypothèque sur la part de monsieur et une caution hypothécaire de madame.

Madame ne veut pas que sa part soit absorbée en cas de non paiement par monsieur de son emprunt.

Quelle solution proposer pour satisfaire tout le monde : monsieur madame et la banque ?

Merci d'avance pour votre aide